

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mèltront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC

J. E. GAGNON & CIE
Opticiens, Spécialistes, Manufacturiers.
160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition— Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Edition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les Etats-Unis et l'Union postale \$1.50. — Payable d'avance

Le Croisé. — Bulletin mensuel d'action sociale catholique, et organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

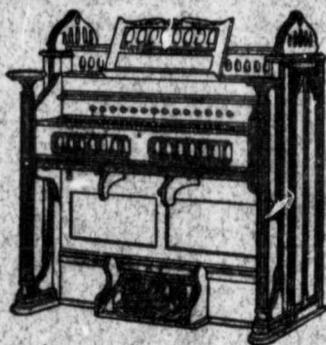
HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Magnifiques Voyages d'Été.

Par bateau ou chemin de fer

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, St-Jean, Terre-neuve, Halifax, New-York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaires, etc.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9 BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31 Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUEBEC.

48 ADELAIDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5 RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 689. — *Les Quarante-Heures*, 689.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Pour le succès du Congrès de Lourdes, 690. — LITURGIE : Indulgences pour les Associations de Tempérance, 693 ; Confession et indulgences, 694. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 695. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 696 ; Ottawa, 697 ; Saint-Hyacinthe, 697 ; Rimouski, 698 ; Chicoutimi, 698 ; Sherbrooke, 698 ; Edmonton, 698 ; Saint-Jean, 699 ; Charlottetown, 699 ; Témiscamingue, 700 ; Prince-Albert, 700.

Bulletin social : DOCTRINE : La vie des Œuvres.—I., 701 ; Parole du Pape, 702. — FAITS ET ŒUVRES : Une heureuse innovation, 703 ; Le Congrès pédagogique de Hull, 704.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 juillet. — VII ap. Pent. Octave de la Dédicace.
Lundi, 20. — S. JÉRÔME ÉMILIEN, conf.
Mardi, 21. — S. PRAXÈDE, vierge.
Mercredi, 22. — STE MARIE MADELEINE, pénitente.
Jéudi, 23. — S. APOLLINAIRE, év. et mart.
Vendredi, 24. — Vigile de S. Jacques.
Samedi, 25. — S. JACQUES, apôtre, 2e cl.
Dimanche, 26. — VIII ap. Pent. STE ANNE, Mère de la B. V. M., 1è cl.

QUARANTE-HEURES

19 juillet, St Isidore ; St-Théophile. — 20, St-Hélène. — 21, St-Nicolas. — 22, St-Édouard de Lotbinière. — 23, St-Maxime. — 24, Notre-Dame de Lévis. — 26, St-Eugène.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

POUR LE SUCCÈS DU CONGRÈS DE LOURDES

Six jours à peine nous séparent de l'ouverture du XXVe Congrès Eucharistique International, qui siègera à Lourdes du 22 au 26 juillet. De toutes les parties du monde les pèlerins s'empressent vers la Ville du miracle, poussés qu'ils sont, en cette année jubilaire des Congrès Eucharistiques Internationaux, vers Jésus et Marie, en un « magnifique élan de foi et d'amour. » Des catholiques de toute langue réveilleront bientôt les échos du rocher de Massabielle de leurs acclamations en l'honneur du Très Saint Sacrement et y proclameront, d'un seul cœur et d'une seule voix, la royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

« La franc-maçonnerie, écrivait Mgr Heylen, évêque de Namur et président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, dans son *Appel* du 11 février dernier, a voulu détrôner Jésus-Christ et répudier partout sa royauté : *Nolumus hunc regnare super nos*. Il nous faut faire éclater cette royauté sur les pavois de nos autels et de nos tabernacles, dans les âmes comme sur les peuples, par une ovation mondiale au Roi des cœurs et des nations, dans le Sacrement par lequel son amour exerce son empire divin sur toute l'humanité. Les ennemis de Dieu se sont servis de la vapeur, de l'électricité, des chemins de fer, des bateaux, etc., pour jeter sur tout l'univers comme un réseau de haine et enlacer les peuples dans leur complot contre Dieu et contre son Christ ; il nous faut, avec ces mêmes éléments de progrès qui ont amené la compénétration des peuples, jeter sur le monde comme un réseau d'amour qui les captive dans les liens de notre Dieu et les rende à Jésus, qui a reçu toute la terre en héritage. »

Et Mgr Heylen demande aux catholiques du monde entier de rendre hommage, aux « royautés, toujours associées par

l'Église, de Jésus et de Marie », dimanche, le 26 juillet, jour de la procession du Congrès de Lourdes, en faisant le « geste très simple » d'arborer sur leur demeure les couleurs nationales. « Quoi de plus simple, en effet, que d'ouvrir sa fenêtre et d'y planter un drapeau ! Ce geste si facile, populaire, à notre époque, chez toutes les nations, suffirait à nous faire passer de la formule à l'acte d'hommage. Que la terre serait belle, aux regards du ciel, fleurie de drapeaux, chaque peuple pavoisant à ses couleurs nationales en hommage aux Cœurs sacrés, en appel au règne d'amour et de miséricorde de notre Roi Jésus, de notre Reine Marie. »

Il nous semble qu'au Canada, et dans la province de Québec en particulier, ce geste d'hommage national à Jésus-Roi ne serait pas bien difficile à accomplir. Où trouver une nation qui ait un drapeau plus approprié à cette grandiose manifestation de foi que le drapeau canadien-français aux armes du Sacré-Cœur ? Et quelle circonstance plus propice pouvons-nous désirer que ce jour eucharistique triomphal du 26 juillet pour le faire claquer à la brise canadienne ? Que nos demeures se pavoisent donc, ce jour-là, et que le drapeau du Sacré-Cœur, fièrement arboré, en ce dimanche eucharistique, annonce partout que le peuple canadien-français est heureux de se joindre aux pèlerins de Lourdes pour acclamer Jésus-Christ, le Roi des Nations !

Mais c'est un concours plus efficace encore que le Congrès de Lourdes attend de nous, et dès maintenant. Nous pouvons, tout éloignés que nous sommes de la ville du Congrès, travailler à la préparation immédiate des assises eucharistiques qui approchent par la prière quotidienne, par des communions, par des sacrifices. Dans nos visites au Saint-crement, à la sainte messe, « demandons particulièrement qu'à l'occasion de ce Congrès, il y ait un renouvellement de foi et comme une explosion d'amour envers le Très Saint-Sacrement ; » prions pour que les congressistes de Lourdes retournent dans leurs foyers avec un plus grand amour du Pape et de la sainte Église ; prions pour que Jésus et Marie accordent à la France, la Fille aînée de l'Église, un renouveau de splendeur catholique.

Le R. P. Durand, « l'ami des enfants », a adressé un appel public à tous les enfants pour les inviter à multiplier les prières,

les communions, les petits sacrifices, afin d'obtenir de Dieu le succès du Congrès de Lourdes, « pour que le Dieu, de leur première communion, notre bon Sauveur Jésus, reçoive, en la cité de Marie, Notre-Dame du Très Saint Sacrement, un triomphe tel qu'il n'en vit jamais sur terre. »

C'est donc par cette union de prières mondiale que doit se faire surtout la préparation immédiate au Congrès de Lourdes, qui marquera, en même temps que l'année Jubilaire de l'Oeuvre des Congrès Eucharistiques Internationaux, le soixantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Et quand aura sonné l'heure du grand triomphe eucharistique, au matin de ce dimanche, 26 juillet, il faut que notre prière redouble d'intensité et que l'union des âmes catholiques se fasse plus intime au pied du tabernacle, dans une même pensée d'amour et de supplication.

Que tous ceux qui peuvent le faire reçoivent, ce jour-là, la sainte communion en union avec les congressistes de Lourdes, devenant ainsi ces *congressistes de désir* auxquels S. S. Pie X, par un rescrit en date du 24 janvier 1912, a accordé une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire. (1) Avec quelle facilité ne pourront-elles pas gagner cette indulgence plénière, les personnes qui font la communion quotidienne et celles qui auront été à confesse dans les huit jours précédant le dimanche, 26 juillet ! Voilà des fidèles qui n'auront qu'à s'approcher de la Sainte Table, en ce jour béni, pour cueillir la belle gerbe de faveurs spirituelles, si généreusement offerte aux congressistes de désir par S. S. Pie X.

Et c'est grâce à cette universelle union de prières que le Congrès de Lourdes pourra porter, dans le monde entier, des fruits de salut et de bénédiction.

A. H.

(1) Cette indulgence est accordée aux conditions ordinaires, qui sont la confession, la communion et une prière aux intentions du Pape.

LITURGIE

INDULGENCES POUR LES ASSOCIATIONS DE TEMPÉRANCE

L'on se rappelle que le 23 avril dernier la « Ligue Internationale catholique contre l'Alcoolisme », au cours d'un pèlerinage à Rome, eut le bonheur d'être bénie et encouragée par Sa Sainteté Pie X. — Notre Croix Noire et les Ligues Antialcooliques de Québec et de Montréal y étaient représentées par M. l'abbé M. Fortin, prêtre du diocèse, qui est actuellement à Rome pour étudier les questions sociales.

Le Président et les autres membres du Comité de direction de la Ligue eurent aussi l'honneur de recevoir, le même jour, de S. É. le Cardinal Secrétaire d'État une lettre propre à stimuler de plus en plus le zèle des amis de la tempérance.

« Les Papes, en ces derniers temps, dit Son Éminence, n'ont pas omis de signaler le mal funeste que vous combattez, et ils ont proclamé la nécessité de prompts et efficaces remèdes. Des conciles provinciaux, des évêques dans toutes les parties du monde, ont jeté le cri d'alarme et ont éclairé les consciences. A leur suite, des hommes de foi, de science et d'action ont provoqué, par la parole et par l'exemple, un mouvement très salubre dans les œuvres catholiques de tempérance. Combien il est utile de montrer le fléau de l'alcoolisme dans ses effets économiques, moraux et physiologiques, en le mettant en corrélation avec la déchéance des individus, dont il déprime et ruine la santé, l'intelligence, la conscience, la liberté ; avec la déchéance des familles, au sein desquelles il engendre la confusion et le désordre ; avec la déchéance de la société, qu'il menace dans ses intérêts les plus graves. Aussi bien, parmi les œuvres sociales, il n'en est point de plus urgentes. »

Voici que moins d'un mois plus tard, le Saint-Père par un décret du Saint-Office (Section des Indulgences), en date du 21 mai, a bien voulu accorder de précieuses indulgences aux Sociétés de tempérance et d'abstinence canoniquement érigées ou qui seront érigées par les Ordinaires.

I. *Indulgences Plénières.* — Peuvent gagner une indulgence plénière tous les associés qui s'étant confessés et ayant communie visitent dévotement une église ou un oratoire public et y prient aux intentions du Souverain Pontife : 1° Le jour de leur réception dans la Société ; 2° le jour de la fête titulaire de chaque société ; 3° le jour de la fête de saint Jean-Baptiste ou le dimanche qui suit immédiatement ; 4° Quatre fois dans l'année aux jours de fêtes désignées une fois pour toutes par l'Ordinaire ;

5° Une fois par mois, au jour choisi par l'associé, si pendant tout le mois il a récité dévotement la prière approuvée par l'Ordinaire et prescrite par le règlement.

II. *Indulgences partielles.* — 1° Une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les mêmes associés à chacune des quatre fêtes de l'année, désignées une fois pour toutes par l'Ordinaire, à la condition de visiter dévotement une église ou un oratoire public, d'y prier aux intentions du Souverain Pontife et de renouveler de cœur l'engagement de tempérance ou d'abstinence. 2° Une indulgence de trois cents jours pour les associés qui se sont efforcés de détourner de ce vice des personnes adonnées à l'ivrognerie, ou ont amené quelques-unes de ces personnes à s'inscrire dans la Société, ou encore qui ont assisté aux réunions de la Société.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Sa Sainteté a aussi accordé que toutes les messes célébrées pour les associés défunts par n'importe quel prêtre jouissent de l'indulgence de l'autel privilégié.

Ces indulgences sont plus abondantes que celles qui nous avaient été spécialement concédées d'abord en 1852, puis en 1875 sur la demande des Pères du Ve Concile de Québec. — Messieurs les curés remarqueront que le Saint-Père exige, pour le gain des indulgences, que la Société soit érigée canoniquement par l'Ordinaire. Donc ceux qui n'auraient pas encore de diplôme devront en demander un. — Il n'est plus nécessaire de visiter une église où la Société est établie canoniquement. Il suffit d'une visite à n'importe quelle église ou oratoire public. — Le privilège de l'autel privilégié pour les messes dites en faveur des associés défunts n'est plus restreint aux messes célébrées dans l'église où la Société est érigée.

Le Saint-Siège veut évidemment, par ces faveurs signalées, montrer l'importance qu'il attache aux associations antialcooliques et encourager à la persévérance ceux qui en font partie. — Rappelons souvent aux fidèles la richesse de ces trésors mis à leur disposition. Notre peuple, qui a encore beaucoup de foi, se laisse facilement attirer par ces faveurs spirituelles. Et en cela nous ne pouvons que le louer.

CONFESSION ET INDULGENCES

Un décret du Saint-Office (Section des Indulgences), en date du 23 avril 1914, modifie notablement les règles existantes au sujet de la confession prescrite pour le gain de certaines indulgences. Sans toucher au décret du 14 février 1906, qui dispense de la confession hebdomadaire tous les fidèles faisant la communion

quotidienne ou à peu près, le Saint-Père a bien voulu déclarer suffisante la confession sacramentelle faite dans les huit jours qui précèdent celui auquel est assignée l'indulgence à gagner ; pourvu cependant qu'il ne s'agisse pas de quelqu'un qui, d'après le sage avis de son confesseur, devrait en agir autrement.

Nous engageons nos lecteurs à noter cette modification dans le numéro 3 (2 octobre 1913) de la *Semaine religieuse*, à l'article *Confession et indulgences*.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Érection d'une paroisse. — La municipalité de Giffard, comté de Québec, érigée civilement depuis environ un an, vient d'être érigée en paroisse par un décret canonique de Son Éminence le Cardinal Bégin, daté du 2 juillet.

C'est M. l'abbé Eug.-C. Laflamme, qui avait été chargé par les autorités religieuses de tenir l'enquête dite « de commodo et incommodo », et qui eut lieu le 22 mai dernier.

La nouvelle paroisse est érigée sous le vocable de saint Ignace de Loyola et est formée des villages de la Côte des Pères, des Jésuites et du Petit Village, situés dans la paroisse de Beauport.

La nouvelle paroisse a environ 31 arpents de front et 86 de profondeur et 2666 arpents de superficie.

A la Basilique. — La grand'messe de dimanche a été célébrée suivant le rite dominicain par un enfant de la paroisse, le R. P. François-Marie Gauvreau, dominicain, qui a été ordonné prêtre, dimanche, le 2 juillet, à Ottawa. Il était assisté des RR. Pères Miville et Dupras, dominicains.

Le sermon a été donné par le R. P. Ignace Gauvreau, dominicain, oncle du nouvel élu.

Le chant a été fait par les scholastiques franciscains.

A Saint-Éphrem. — Samedi dernier, Son Éminence le Cardinal Bégin se rendait à Saint-Éphrem, comté de Beauce, où il devait faire le lendemain, l'ordination d'un enfant de cette paroisse, M. l'abbé Cyrille Deslauriers.

Son Éminence a été reçue à la gare par M. le curé de Saint-Éphrem. Une vingtaine de cavaliers firent escorte au vénérable cardinal de la station au presbytère ; les maisons étaient toutes pavoisées et les chemins balisés ; il y avait aussi sur le parcours sept arcs de triomphe.

A son arrivée au presbytère une adresse de bienvenue a été présentée à S. É. le Cardinal par M. C. Cloutier, marguillier. Son Éminence a remercié les paroissiens de Saint-Éphrem.

L'ordination s'est faite à la grand'messe. Son Éminence était assistée de MM. les abbés C.-N. Gariépy, comme archiprêtre, et O. Genest et J. Bourque, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Henri Raymond agissait comme maître des cérémonies.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé C.-N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire.

Notes. — Mardi dernier, le 7 juillet, un incendie détruisait complètement le presbytère de la paroisse de Saint-Gilbert, comté de Portneuf.

— L'« Alsatian », parti de Québec jeudi dernier et portant à son bord S. G. Mgr Roy et les pèlerins de Lourdes, est arrivé à Liverpool, après une heureuse traversée, le 9 juillet, à midi.

— Les Frères des Écoles Chrétiennes, au nombre de 180, ont fait leur retraite annuelle au Noviciat de Limoilou. C'est le R. P. Lord, jésuite, qui était le prédicateur de cette retraite. S. É. le Cardinal Bégin a fait aux retraitants l'honneur d'une visite.

M. l'abbé J.-B.-René Labbé, qui était membre de la Société Ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, est décédé à Saint-Michel de Bellechasse, le 14 du courant, à l'âge de 59 ans et 4 mois.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Sa Grandeur Mgr Bruchési est arrivé le 26 juin de son voyage à Rome. Il a été reçu à son arrivée dans la métropole par Mgr Gauthier, évêque auxiliaire, Mgr Roy, vicaire général, le maire Martin, et un grand nombre de prêtres et de citoyens.

— La fête nationale a été célébrée sans éclat, cette année, à Montréal. Une cérémonie religieuse très simple a marqué ce jour consacré à notre patron.

« Nous sommes en deuil, disait un haut dignitaire de la Société « Saint-Jean-Baptiste : comment nous réjouir pendant qu'à deux pas de nous, nos frères sont en lutte contre des persécuteurs qui veulent « leur enlever ce que nous avons de plus cher, la foi et notre langue. »

— Le 28 juin, sous la présidence de Mgr l'Archevêque s'est ouvert le Congrès décennal de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

L'année dernière, aux Trois-Rivières, l'A. C. J. C. a compulsé et groupé une foule de documents précieux sur la question de l'enseignement primaire. Cette année, pendant trois jours, les congressistes ont étudié surtout la question sociale.

Les délibérations ont porté sur le « devoir social » dans les milieux ruraux, dans les professions libérales et dans les milieux ouvriers, industriels et commerciaux.

L'élite de la jeunesse canadienne-française s'était donné rendez-vous à ces brillantes assises. Mgr Bruchési a suivi avec bienveillance les travaux et les délibérations, du Congrès. Sa Grandeur a fortement encouragé les membres de l'A. C. J. C. à poursuivre leur noble tâche.

Sans ostentation, cette vaillante Association continue à préparer des militants pour la cause de l'Église et de la Patrie.

Ottawa. — Un important congrès pédagogique a été tenu ces jours derniers à Hull, sous la présidence de M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

Plusieurs travaux intéressants et des plus pratiques au point de vue de la formation religieuse et des différentes branches d'enseignement dans les écoles ont été présentés à cette convention.

Ce Congrès a été une leçon de fierté religieuse. On y a affirmé une fois de plus que le verbe français restera au Canada le « véhicule de la foi catholique ». Il a été aussi une manifestation de fierté nationale. « Enseignez surtout très bien la langue française » a dit M. le Surintendant.

En terminant le Congrès M. de la Bruère a exprimé le vœu de voir s'élever une croix sur le terrain de toutes les maisons d'école.

— Les dernières élections ont maintenu le cabinet Whitney au pouvoir. C'était prévu. Il faut quand même féliciter les Canadiens Français d'Ontario d'avoir marqué nettement leur réprobation au gouvernement qui les persécute. La persévérance dans la lutte admirable qu'ils ont entreprise finira par leur valoir la victoire.

— A Ottawa, Mgr J.-O. Routhier, vicaire général et administrateur de l'archidiocèse, a béni une nouvelle église pour la paroisse de Saint-François d'Assise.

Saint-Hyacinthe. — Le 30 juin, la nouvelle église d'Iberville a été bénite. En l'absence de S. G. Mgr Bernard, présentement à Rome, c'est Mgr Brunault, évêque de Nicolet, qui a fait cette bénédiction. Mgr Guertin, administrateur du diocèse et vicaire général, a prononcé le sermon de circonstance. Cette cérémonie a été l'occasion de grandes et belles fêtes pour la ville.

— Le dimanche de la Fête-Dieu, le maire protestant de Saint-Hyacinthe, M. Payan, a jugé bon, pendant la procession du Saint-Sacrement, de faire taire la fanfare sur une partie du parcours suivi par le cortège. Tous les honnêtes gens protestent contre cette insulte aux catholiques et contre cette violation flagrante de leurs droits.

Rimouski. — Le vénérable doyen d'âge du clergé de Rimouski, M. le chanoine L.-N. Bernier, ancien curé de Saint-Arsène, s'est éteint doucement et saintement, comme il avait vécu, à l'Hospice Saint-Ger-

main de Rimouski, à l'âge de quatre-vingts ans. Il était né au Cap-Saint-Ignace, en 1833.

Plein de réserve, hospitalier, affable, charitable, très doux, habile et dévoué directeur de conscience, tel fut le défunt dont la mémoire restera en bénédiction dans les endroits où il a prodigué son ministère.

Chicoutimi. — Sa Grandeur Mgr Labrecque est de retour de son voyage à Rome. Le 25 juin au soir, à son arrivée, les citoyens de Chicoutimi, ayant à leur tête Mgr Lapointe, vicaire général, le maire, le clergé et les échevins de la ville lui firent une belle réception.

À la cathédrale, Sa Grandeur chanta un salut solennel du Saint-Sacrement. Il y eut ensuite présentation d'adresse par Mgr Lapointe au nom du clergé du diocèse, et d'une autre par M. le Maire au nom des citoyens de Chicoutimi. Mgr Labrecque répondit en quelques mots à ces deux adresses en remerciant le clergé et les fidèles de Chicoutimi des bons sentiments qui les animaient.

— Mgr Labrecque, le clergé et les fidèles du diocèse ont fait parvenir à S. É. le Cardinal Bégin une adresse artistement enluminée, accompagnée d'un riche cadeau.

— Mgr Lapointe, Vicaire général du diocèse de Chicoutimi a été élevé par le Saint-Père à la dignité de Protonotaire Apostolique.

Cette haute distinction, apportée de Rome par Mgr Labrecque à son dévoué et distingué Vicaire général, est la juste récompense accordée par l'Église au zèle et au dévouement d'un prêtre distingué, qui a consacré sa vie aux œuvres d'action sociale catholique. Apôtre de la tempérance et de la sanctification du dimanche, Mgr Lapointe fait grandement honneur au clergé canadien-français.

Sherbrooke. — Sa Grandeur Mgr Larocque s'embarque aujourd'hui même, à New-York, sur la paquebot « La France », pour l'Europe. Il est accompagné par M. l'abbé C.-J. Roy, curé de Saint-Gérard.

Edmonton. — Les 8, 9 et 10 juin nos compatriotes de l'Alberta ont tenu leur troisième congrès dans la ville d'Edmonton. Mgr Legal y a assisté assiduellement et y a pris plusieurs fois la parole. Au cours de ces trois journées de « retraite nationale » comme les appelait le président du Congrès, l'honorable W. Gariépy, on a fait un travail sérieux. Un programme varié et très intéressant a tenu les membres du Congrès en haleine pendant les trois jours. La question de l'enseignement du français dans les écoles et la question de la colonisation y ont été longuement traitées. Nos compatriotes de cette province sont remplis d'une saine vigueur nationale. Ils sont là trente mille, bien résolus à conserver leur religion et leur langue. Les hommes distingués qu'ils possèdent parmi eux, et l'union qu'ils gardent avec leur clergé leur assurent un bel avenir.

Le Comité permanent de la Langue française en Amérique et l'« Action Sociale » étaient représentés à ce Congrès par M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de ce journal.

Saint-Jean. — Au milieu de juin ont été célébrées avec beaucoup d'éclat, les fêtes du cinquantenaire du collège acadien, de Saint-Joseph de Memramcook. Elles ont duré trois jours. Outre les trois cents élèves actuels de l'Institution, il y avait là cinq cents anciens élèves, venus d'un peu partout pour revoir leur Alma Mater et retrouver les nombreux souvenirs du Père Lefebvre, le fondateur de cette maison qui fait aujourd'hui le légitime orgueil des éducateurs de langue française des Provinces Maritimes. A leur tête, on remarquait S. G. Mgr Casey, archevêque de Vancouver, ancien évêque de Saint-Jean et ancien élève du Collège, Mgr Louis O'Leary, évêque auxiliaire de Chatham, et presque tous les chefs du groupe acadien, le sénateur P. Poirier, le juge Landry, etc., anciens élèves de la maison,

Messe pontificale, banquet, dévoilement de la statue du Père Lefebvre, excursion dans les parcs et sur le lac du Collège, amusements variés, nombreux discours, feu d'artifice, illumination du Collège situé sur une colline qui domine toute la vallée de la Memramcook, et d'où l'on jouit d'un des plus horizons du Nouveau-Brunswick, rien n'a manqué à ces fêtes splendides, qui se sont terminées le 18 juin au soir par la distribution des prix et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Les dignes continuateurs de l'œuvre du Père Lefebvre en Acadie ont bien fait les choses. Que Dieu continue de bénir leur travail fécond et leur dévouement !

Le député de Madawaska à la Législature de Frédéricton, M. Dugal, ayant à prononcer un discours dans l'enceinte de la Chambre, demanda l'autorisation de parler en français. Le président, après avoir consulté le premier ministre, la lui refusa. Alors, un député de langue anglaise, M. Stewart, de se lever et d'entamer un plaidoyer éloquent en faveur des droits du français.

« La race française, s'écria-t-il, a, la première, chassé la barbarie de ce pays. Ce sont les prêtres français qui l'on évangélisé les premiers. Ce sont les Acadiens qui, les premiers, ont peuplé et civilisé le Nouveau-Brunswick. Au nom des cent mille Acadiens de cette province, je demande qu'on laisse parler M. Dugal en français. »

Le président de la Chambre consulte de nouveau le chef de la droite. La réponse est affirmative, cette fois. Toute l'Assemblée applaudit et le vaillant député fait son discours en français. Voilà ce que peut un homme qui n'a pas peur.

Charlottetown. — Sa Grandeur Mgr Stagni, délégué apostolique, est allé visiter les Iles de la Madeleine en compagnie de S.G. Mgr O'Leary, évêque de Charlottetown. La population acadienne des Iles a reçu avec de grandes démonstrations de joie et de respect le représentant du Saint-Père.

Témiscamingue. — Sur la question des écoles bilingues, Sir James Whitney, premier ministre d'Ontario, et quelques-uns de ses amis ont cherché à exploiter la bonne foi de Mgr Latulippe, vicaire apostolique

du Témiscamingue. Le prélat a répondu fièrement à Sir James Whitney comme jadis Monseigneur Plessis au gouverneur Craig, et a préféré subir encore la lutte et la persécution « plutôt que de trahir sa conscience. » De pareils exemples de fermeté apostolique font du bien à un peuple.

Prince-Albert. — Le troisième Congrès des Canadiens-français de la Saskatchewan s'est tenu à Prince-Albert, les 16, 17 et 18 juin, sous le patronage de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, en présence du gouverneur de la province, M. Brown, de l'hon. M. Turgeon, Solliciteur-général, et de toute une élite de vaillants patriotes. Ces assises solennelles de la langue française ont été comme un réveil de plus en plus caractérisé de l'élément français dans la Saskatchewan.

Pendant ces trois jours on a traité à fond la question de l'organisation catholique et française dans la province. Comme à Edmonton, il a paru évident que nos compatriotes de l'Ouest ne redoutent pas l'influence du prêtre dans la vie sociale et la vie publique. Tous les membres du Congrès ont paru estimer qu'il n'y a de salut pour l'élément canadien que dans son union avec le clergé.

Cette conviction a été exprimée par tous les orateurs du Congrès.

M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de l'*Action Sociale* était le délégué du Comité permanent de la Langue française à ce Congrès.

— Les catholiques se réveillent et s'unissent dans l'Ouest. Il va falloir bientôt compter avec eux.

Après les catholiques de langue française, ce sont les catholiques allemands qui se sont levés et qui ont tenu un important Congrès, à Humboldt, dans la Saskatchewan, les 23, 24 et 25 juin.

Mgr Pascal honorait la convention de sa présence. M. l'abbé Benoît, administrateur du diocèse de Régina, représentait Mgr Mathieu, présentement à Rome, et l'Association Catholique Franco-Canadienne s'y était fait représenter par son directeur général.

Venant à la suite du Congrès de Prince-Albert où la présence du délégué de l'Association allemande avait été fort appréciée, le Congrès de Humboldt a cimenté, davantage encore, l'union qui existe entre les deux groupes catholiques.

Le but que poursuivent les deux Associations est le même. C'est de sauvegarder la foi, la langue et les traditions nationales.

Ce Congrès soigneusement organisé par les Pères Bénédictins et la population catholique de Humboldt a été couronné d'un grand succès.

« Honneur, disons-nous avec le « Patriote de l'Ouest » à nos frères, les catholiques allemands qui savent se montrer fiers de leur foi et de leurs traditions nationales. »

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA VIE DES ŒUVRES.

I

Les Oeuvres catholiques ne peuvent vivre, c'est-à-dire se développer et durer, que par l'esprit surnaturel. Seuls, les hommes de foi peuvent comprendre le caractère et le but véritable de l'apostolat catholique. « L'homme de foi, écrit Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, dans son opuscule, *L'Ame de tout Apostolat*, juge les œuvres bien autrement que celui qui vit extérieurement. C'est moins l'aspect apparent que le rôle qu'elles jouent dans le Plan divin et leurs résultats surnaturels qu'il aperçoit. Aussi, se considérant comme un simple instrument, entretient-il d'autant plus dans son âme l'horreur pour toute complaisance en ses propres aptitudes, qu'il fonde sur la persuasion de sa propre impuissance et sur la confiance en Dieu seul l'attente de ses succès. »

Mais succès ou revers, l'homme de foi, le véritable apôtre, qui ne travaille que pour l'extension du règne de Dieu, accepte tout en esprit d'humble soumission à l'adorable volonté du Maître. Les humiliations lui sont précieuses, puisqu'elles lui permettent de s'immoler plus complètement au service de Dieu, et il doit s'accoutumer à dire, au milieu des épreuves, la parole de l'Apôtre : « *Ce qui manque aux souffrances du Christ dans ma propre chair, je l'achève pour son corps qui est l'Eglise* » (Coloss. I, 24). « L'apôtre véritable, dit encore Dom Chautard, utilise tout, triomphes et revers, pour accroître son espérance et dilater son âme dans l'abandon le plus confiant à la Providence. Pas une particularité de son apostolat qui ne devienne le sujet d'un acte de foi. Pas un instant de son labeur persévérant qui ne lui donne occasion de faire preuve de charité, car, par l'exercice de la garde du cœur, il en arrive à tout accomplir avec une pureté

d'intention de plus en plus parfaite et, par l'abandon, à rendre son ministère chaque jour plus impersonnel.»

Aucune occupation, aucune inquiétude, aucun ministère extérieur ne devra empêcher l'homme d'œuvres de tenir ses yeux fixés sur le divin modèle de tout apostolat, sur la figure adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. « *Soyez mes imitateurs*, disait saint Paul, *comme je le suis moi-même du Christ* » (Tit. II, 7).

L'apostolat des œuvres ne peut donc prétendre à aucun résultat sérieux et durable, s'il n'a soin de se retremper continuellement dans l'esprit surnaturel et s'il s'abstient d'aller puiser à cette source merveilleuse des eaux vives de la grâce qu'est la sainte Eucharistie.

Mais l'esprit surnaturel, mais la piété elle-même ne pourrait subsister dans les œuvres, si celle-ci ne s'alimentait toujours à la plus pure doctrine.

C'est ce que nous verrons dans notre prochain *Bulletin*.

A.

PAROLE DU PAPE

La question sociale est avant tout une question morale et religieuse — « C'est l'opinion de quelques-uns, opinion qui se répand dans le public, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse, et qu'elle doit être surtout tranchée d'après les règles de la morale et le jugement de la religion. Lors même, en effet, qu'on doublerait le salaire des travailleurs et que les denrées seraient à bas prix, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines, et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de Dieu et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ces ressources et le fruit de ses travaux se dissipent.

L'expérience et la pratique montrent que, malgré la durée assez courte de leur travail et le prix assez élevé de leur salaire, la plupart des ouvriers de mœurs corrompues et sans principes religieux mènent une vie gênée et misérable.

Enlevez aux âmes les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; enlevez-leur la prévoyance, la tem-

pérance, la patience, et les autres bonnes habitudes naturelles, vains seront vos plus laborieux efforts pour atteindre la prospérité. Tel est précisément le motif pour lequel Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple, ni à entreprendre des œuvres analogues, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui.»

LÉON XIII

(Ency. *Graves de communi.*)

FAITS ET ŒUVRES

UNE HEUREUSE INNOVATION.

Une heureuse innovation. — Le nouveau « bulletin d'enquête » de l'Action Sociale Catholique, envoyé, pour la première fois, au 30 juin dernier, obtient le plus légitime succès dans toutes les paroisses de notre diocèse de Québec.

Une quarantaine d'exemplaires, dûment remplis des diverses informations sollicitées, sont déjà rentrés au Secrétariat général des Œuvres, et tout donne à espérer que chacune des deux cents et quelques paroisses de ce vaste diocèse aura bien vite pris à cœur de renseigner ainsi le Comité Central Permanent de l'A. S. C. sur sa « situation intellectuelle », puisque c'est de cet aspect particulier de la vie catholique diocésaine qu'il s'agit présentement.

Nous remarquerons sans étonnement que celles de nos paroisses où existe déjà un Conseil local de la Croix Noire, et qui de ce chef ont pris la louable habitude de remplir et d'expédier, à chaque trimestre, le bulletin d'enquête de cet important service, sont aussi celles qui, généralement parlant, apportent le plus d'empressement à satisfaire, de la même façon, à l'enquête nouvelle d'action sociale. Quand on s'en donne la peine, l'habitude d'une correspondance prompte et régulière s'acquiert avec facilité, et rend de précieux services à toutes nos œuvres.

Nous constatons avec bonheur qu'un certain nombre de paroisses non encore pourvues de la désirable organisation de la Croix Noire ont voulu, elles aussi, mettre à profit l'occasion propice qui s'offrait de donner un clair aperçu de leur situation morale, en même temps qu'un gage de leurs bonnes dispositions à augmenter l'intensité de leur vie catholique.

Nous les en félicitons bien sincèrement, comme nous les en remercions. Toutes les paroisses voudront bientôt, nous l'espé-

rons, en avoir fait autant ; et elles seront, sans aucun doute, agréablement surprises de constater de quels merveilleux éléments de progrès véritable cette simple démarche leur sera devenue la source.

LE CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE HULL

Il s'est tenu, à Hull, dans la semaine du 5 juillet, un Congrès d'Enseignement pédagogique, qui a été, pour tous nos compatriotes, une forte leçon de foi et de patriotisme. Mgr Routhier, Vicaire Général du diocèse d'Ottawa, qui a bien voulu honorer les séances du Congrès de sa présence et de ses encouragements, M. l'abbé S. Corbeil, principal de l'École Normale de Hull, l'hon. M. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, M. J.-A. Fortier, député de Labelle, MM. Bouvrette, professeur à l'École Normale de Hull, G.-E. Marquis, inspecteur d'écoles de la province de Québec et J.-O. Dallaire, Surintendant de l'École d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe, entre autres, y ont prononcé des discours pleins de bonne et forte doctrine, et y ont fait entendre les revendications les plus nettes en faveur de la liberté complète dans notre pays, et dans l'Ontario en particulier, de l'enseignement catholique et français.

Au cours des séances d'études, on s'est appliqué à se pénétrer de plus en plus profondément de cette idée capitale que la formation religieuse doit être partout la base de l'instruction publique. C'est une vérité nécessaire à toute civilisation ; et les ennemis de la religion, qui sont aussi les ennemis de l'ordre social, ne manquent jamais de semer, dans toutes les sociétés qu'ils veulent détruire, l'idée contraire, qui veut que l'instruction seule suffise au progrès moral des peuples. C'est ainsi que la franc-maçonnerie a fait de ce criminel sophisme son grand cheval de bataille dans toutes les luttes qu'elle mène, depuis cent cinquante ans, contre l'Église, et c'est ainsi qu'elle veut imposer à tous les gouvernements ses utopies malfaisantes de l'instruction gratuite, de l'instruction laïque et de l'instruction obligatoire.

Aussi, des Congrès comme celui de Hull font un bien considérable. En mettant en relief la fierté des convictions catholiques, qui doit être l'apanage de tout véritable enfant de l'Église, en revendiquant publiquement la nécessité absolue d'une formation religieuse solide pour tous les enfants du peuple, en prouvant, une fois de plus, la parfaite soumission de nos éducateurs canadiens-français à toutes les directions de l'autorité ecclésiastique, le Congrès d'Enseignement Pédagogique de Hull a fait œuvre de foi et de patriotisme éclairés.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 juin
1914 - - - - - \$495,409.14

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1906	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,569	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
Montréal.

Agents à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

MM. Leclerc & Deguise, "Hôtel St-Roch."

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8..	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12..	0 50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphi-	
Le Parfum de Rome. 2 vols		ne Boulier. 1 volume in-12..	0 50
in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface	
Les Odeurs de Paris. 1 vol.		de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0 85
in-12.....	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol.		Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill...	0 40
in-12.....	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill...	0 40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Les Pèlerinages de la Suisse.	
La Vie de Notre Seigneur Jé-		1 volume in-8 illustré.....	0 40
sus-Christ. 1 volume.....	1.00	Derniers Mélanges(1872-1877).	
La Guerre et l'homme de		4 vols. in-8, \$6.00. Chaque	
Guerre. 1 volume.....	0.85	volume se vend séparément..	1 50
Le Droit du Seigneur au		Lettres à Mlle Charlotte de	
Moyen-âge. 1 volume.....	0.85	Grammont. 1 volume in-12.	0 85
Corbin et d'Aubacourt. 1 vo-		Pages choisies. Avec introduc-	
lumé in-12.....	0.50	tion, critique d'Antoine Al-	
Le même, édition illustrée...	0.25	balat. 1 volume.....	0 85

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ———— ○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

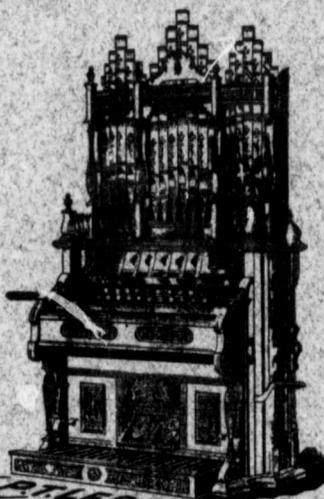
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

27 3-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des O.B. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNE
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).
SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles